

Avis de constitution

SOCIETE « TAM CORPORATION C.I »

Siège Abidjan – Bingerville – Akwe Djemin PREMU 2,  
non loin de la nouvelle gare, Lot 118, Ilot 27

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/09/2024, et enregistrés au CEPICI le 30/09/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TAM CORPORATION C.I »

Objet :

- Le commerce
- La livraison
- La vente en ligne de divers biens et services
- La billetterie
- L'exploitation d'une agence de voyage
- Le tourisme
- La location et la vente de véhicules et engins
- La vente de terrains et de maisons
- Diverses prestations et services
- La représentation d'entreprise ou de sociétés commerciales

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan – Bingerville – Akwe Djemin PREMU 2, non loin de la nouvelle gare, Lot 118, Ilot 27

Dirigeant(s) M BOYOU GNAHORE GUILLAUME AXEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-10475 du 14/10/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°62840/GTCA/RC/2024 du 14/10/2024

